

# La Gazette Harnésienne

Evénements  
Culture  
Cinema

Mars 2015 - n° 288

Le magazine d'information de la ville de Harnes



La Gazette Harnésienne fête ses 25 ans !



[www.ville-harnes.fr](http://www.ville-harnes.fr)



# Retour en images !



## Sommaire



Culture - p. 04

Solidarité - p. 14

Vie municipale - p. 20

Jeunesse - p. 06

Vie économique - p. 17

Regard sur le passé - p. 22

Sport - p. 09

Vie associative - p. 18

Infos pratiques - p. 23

Dossier - p. 12

Grands projets - p. 19



s d'artistes !



che les générations



L'école Jaurès fait peau neuve

# Édito

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

Voici le printemps qui arrive avec ses belles couleurs et le renouveau qu'il annonce !

Des couleurs et du dynamisme, à Harnes, à n'en pas douter, il y en a ! Pour preuve, le mois de février qui vient de s'écouler, et le programme qui vous est réservé pour le mois de mars !

Du côté de la culture, vous avez pu apprécier l'exposition "Invitation à muser avec les muses du musée" au Musée d'Histoire et d'Archéologie. Celle-ci se poursuit d'ailleurs jusqu'au 22 mars.

Et si vous aimez l'art, sachez que les membres du Groupement Artistique et Culturel de Harnes vous attendent nombreux le week-end des 21 et 22 mars, à la salle des fêtes, pour leur exposition annuelle. Aquarelle, pastel, huile, acrylique, fusain... il y en aura pour tous les goûts ! Je tiens d'ailleurs à remercier cette association qui permettra aux élèves des TAP de l'école Jean-Jaurès d'exposer à ses côtés. L'art est basé sur l'émotion, le partage et en voici la preuve.

Et puisque nous parlons des jeunes, je souhaite revenir sur les accueils de loisirs d'hiver. Une fois de plus, le service Enfance-Jeunesse a su proposer des activités de qualité pour le bonheur des enfants ! Certains d'entre eux ont également eu la chance de séjourner en Savoie et de goûter au plaisir du ski.

Côté sport, la soirée des sportifs a permis de mettre à l'honneur de nombreux licenciés, toutes disciplines confondues. J'ai eu l'occasion de remercier celles et ceux qui nous représentent si bien sur les terrains de la France entière. Durant le mois de Février, l'escrime s'est également illustrée lors de son initiation, et vous attend de nouveau à l'occasion d'un championnat les 21 et 22 mars. Quant aux Amis de l'Eau, l'organisation de leur compétition apnée, première à Harnes, a été un franc succès.

"Harnes, dynamique et solidaire" a pris tout son sens fin janvier, avec la mise en place de la "Garantie Jeunes", en partenariat avec la Mission Locale. Quinze jeunes auront la chance d'être accompagnés pour un retour à l'emploi. D'autres promotions de jeunes sont déjà prévues !

Le mois de mars sera rythmé par de nombreux événements. Ainsi, le 13 mars, au Centre Culturel, venez vous détendre avec un concert de musique irlandaise, puis le lendemain pour le concert d'HK et de l'Harmonie de Harnes. Il y aura également la traditionnelle bourse aux vêtements, les matches de volley et handball, le championnat de twirling-bâton...

Je compte également sur la solidarité dont vous savez faire preuve le 21 mars dans le cadre de la Semaine Nationale de Lutte Contre le Cancer et le 29 mars à l'occasion du Parcours du Cœur. Venez nombreux !

Permettez-moi également de souligner les 25 ans d'existence de la Gazette Harnésienne, qui rend compte, depuis toutes ces années, de la vitalité de notre commune. J'en profite également pour remercier le service communication pour la qualité de son travail, son investissement sur le terrain au plus près de celles et ceux qui font vivre notre commune, et qui se fait le relais auprès de vous.

Enfin, pour que vive notre démocratie, quel que soit votre choix, je compte sur votre présence les 22 et 29 mars dans les bureaux de vote.



**Philippe DUQUESNOY**  
Maire de Harnes

**Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin**

**n° 288 - MARS 2015**

**MENSUEL D'INFORMATION**

Rédaction et administration  
Mairie, Grand' Place, 62440 Harnes  
Tél. 03.21.79.42.79  
Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)  
Directeur de publication > Philippe Duquesnoy  
Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy  
Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez, Céline Lépillat, Eric Muller, Laurent Pichot, Romaric Pochet, Frédéric Regnier  
Impression > Imprimerie Delezenne  
19 Rue Leblond, 62119 Dourges  
Tél. : 03.21.20.05.20

## Rencontres avec les Muses du Musée

Le Musée d'Histoire et d'Archéologie accueille, depuis le 14 février, l'exposition «*Invitation à Muser avec les Muses du Musée*», proposée par un collectif d'artistes indépendants, tous originaires du Nord-Pas-de-Calais et de la Somme.

Le soir du vernissage, lequel s'est déroulé le 13 février, près de 250 enfants, des scolaires mais aussi ceux qui ont fréquenté les CLSH, étaient inscrits pour une visite. Sans oublier les nombreux visiteurs qui ont flâné dans les allées, appréciant les œuvres originales tout en échangeant avec les artistes... Ici, Marité réalise devant vous un tableau en mosaïques. Là, Edith vous initie aux techniques de peinture sur soie ; et Jean-Luc, à la calligraphie... En tout, ils sont 24 à partager leurs passions !

Une exposition à (re)découvrir jusqu'au 22 mars inclus, les samedis et dimanches, de 15h à 18h, et sur rendez-vous les autres jours. Chaque week-end, vous sont proposés des ateliers et/ou démonstrations. Venez découvrir le modelage (les 14-15 et 21-22 mars) et la mosaïque (les 21 et 22/03) ! Venez vous essayer à la peinture les 7 et 8/03, à la calligraphie et aux perles les 14 et 15/03, et à la réalisation d'attrape rêves les 21 et 22/03 ! A noter qu'une séance «*modèle vivant*» est planifiée le 22 mars, sur inscription.

*Renseignements et inscriptions : 03.21.76.21.09.*



Démonstration de mosaïques



Joseph Cirasaro, Raymond Plée, Philippe Duquesnoy, Martine Lannoy, Robert Lorthios et Bruno Yard (Maire de Montigny-En-Gohelle) lors du vernissage

## Derniers coups de pinceaux et de crayons avant l'exposition annuelle !



La salle des fêtes accueillera, les 21 et 22 mars 2015, une vingtaine d'artistes à l'occasion de l'exposition annuelle du Printemps du Groupement Artistique et Culturel de Harnes.

Sur les 23 membres que compte l'association, 17 peintres ont d'ores et déjà préparé leurs plus beaux chefs-d'œuvre et vous attendent avec impatience ! Toutes les techniques seront au rendez-vous : pastel, acrylique, aquarelle, fusain, huile... pour le plaisir de tous ! Viendront également exposer à leurs côtés les enfants

de l'école Jean-Jaurès qui ont bénéficié, lors des Temps d'Activités Périscolaires, d'une initiation à la technique de l'acrylique sur toile. Vous trouverez également d'autres créations telles que des poteries venues tout droit de Vendres, notre ville jumelée ; des bijoux ; sacs à main ; ou encore des cartes en 3D.

Les membres s'accordent à dire que les cours de dessin leur permettent de se retrouver dans une ambiance conviviale, autour d'une passion commune. Tous apprécient l'entraide qui règne au sein du groupe, mais également les explications et la pédagogie dont fait preuve la présidente, Edith Bondois, membre depuis 38 ans. Cette dernière prend toujours plaisir à transmettre ses connaissances, sa passion, au sein d'un groupe qui respire la bonne humeur.

Pour ces artistes autodidactes, la fierté d'exposer est associée au plaisir d'expliquer les techniques employées au public et de démontrer que l'art est accessible à tous.

*Si vous souhaitez rejoindre l'association du G.A.C.H., contactez la présidente au : 06.19.06.45.76. Adhésion : 12€ pour les Harnésiens et 15€ pour les extérieurs. Les cours sont donnés le lundi, de 17h à 20h, à la salle des fêtes.*

## La conteuse Christelle et le comique Mustapha ont fait l'unanimité



**D**ans un Centre Culturel Prévert quasi complet avec près de trois cents entrées, l'adhésion aura été totale au cours de ce samedi soir, fin janvier, placé sous le signe du conte et du rire.

Un spectacle en deux temps, et à deux tons donc. L'un sage et l'autre décalé à souhait. Le merveilleux s'emparait d'abord des lieux avec la voix de Christelle Demullier pour capter l'attention des petits et grands, autour de tendres histoires tout droit sorties des mondes imaginaires.

L'ambiance reposante devenait soudain explosive dès l'arrivée de Mustapha Lagragui, pour un one-man-show burlesque, pétri de jeux de mots drôles et autres numéros rigolos. Eclats de rire contagieux, effets euphorisants garantis dans les rangs des spectateurs, à l'écoute de l'artiste humoriste plein de facéties. Passée la collection des «Martine», «Mustapha fait du théâtre», pour son passage sur les planches, a fait... un carton ! Quel succès !

## Une page de notre Histoire

**C'**est un hommage bouleversant au Centenaire de la Première Guerre Mondiale qu'ont rendu les 6 comédiens de la compagnie «L'ART ch'ti SHOW».

À l'invitation de l'association «Le Prévert», la troupe présentait son spectacle patoisant «Rimes de guerre», ce dimanche 15 février, au Centre Culturel Jacques-Prévert. Durant près de 2 heures, au fil des saynètes, projections et chansons de l'époque, la centaine de spectateurs a revécu, à travers les vies des 2 poètes que sont Jules Mousseron et Guillaume Apollinaire, la «Der des Ders». Une façon très originale de conter la Grande Guerre.



## Sabah Yousfi : une élue accessible et au service de tous !

**S**abah Yousfi vient de reprendre la délégation «Culture, sport, vie associative, jumelage». Rencontre avec votre nouvelle adjointe qui a pris ses fonctions le 28 janvier dernier.



Attachée territoriale au Conseil Général du Pas-de-Calais, Sabah est chargée de la mise en œuvre des politiques départementales en matière de développement local, et du suivi des thématiques du Sport et de la Culture à la CALL. Elle accompagne également les Maires et techniciens, tant dans le montage technique et administratif de certains projets, qu'en appui sur le plan de l'ingénierie, notamment pour la création ou la rénovation d'une zone d'activités, la construction d'un équipement culturel, sportif, social ou encore des projets à caractère économique.

De nature curieuse et ambitieuse, l'élue se passionne pour le cinéma, les spectacles culturels toutes thématiques confondues, les voyages et le caritatif.

Entourée de deux Conseillers Municipaux délégués, Maryse Allard aux Fêtes et Cérémonies, et Joachim Guffroy aux Sports, et avec l'aide des services municipaux et des associations, Sabah travaille à vous proposer une programmation culturelle qui porterait d'abord sur un semestre pour parvenir, dès 2016, à un agenda annuel plus ambitieux.

Côté jumelages, tous préparent le cinquanteaire des liens d'amitié qui nous lient à l'Allemagne.

En attendant la livraison et l'inauguration de la Salle Régionale Maréchal, laquelle nous permettra d'accueillir de nombreux événements au rayonnement pouvant aller jusqu'à l'international, votre nouvelle adjointe ira à la rencontre des associations, afin de mieux les connaître et pouvoir ainsi proposer un forum associatif qui mettra en lumière les activités proposées dès la rentrée 2016.

## Apprendre les bons réflexes



**R**épartis sur deux semaines, les exercices d'évacuation incendie ont été organisés dans les différentes écoles harnésiennes.

L'objectif ? Sensibiliser les enfants, mais aussi l'ensemble du personnel encadrant dans le but d'informer et d'apprendre aux plus jeunes des réflexes qui leur permettront de réagir si des circonstances semblables venaient à se présenter. À partir d'un scénario, un feu supposé dans un local, enfants et enseignants se sont livrés à une série d'exercices d'apparences simples mais ô combien utiles. Il s'agissait de reconnaître le signal sonore spécifique à la sécurité incendie, d'appliquer les consignes ou encore d'apprendre à respecter les plans d'évacuation, avec la participation des sapeurs-pompiers de Harnes.

## La sécurité est l'affaire de tous

**T**ony Chirol, responsable de la sécurité à la ville de Harnes et commandant de sapeurs pompiers volontaire au SDIS 62, a organisé les exercices d'évacuation dans les écoles.

*"Au-delà de l'obligation d'effectuer ces exercices, en partenariat avec l'Education Nationale, la Municipalité souhaite que les professeurs, les enfants et le personnel municipal puissent avoir les bons réflexes si un problème survenait un jour. C'est pourquoi nous planifions trois exercices par année scolaire, dont un où ni le personnel enseignant, ni les élèves ne sont au courant. Nouveauté cette année, nous avons incorporé, après l'évacuation, un scénario attentat avec confinement des enfants dans une pièce, puis l'organisation d'un couloir d'évacuation. Ce serait aussi le protocole à adopter en cas de risques majeurs extérieurs à l'enceinte. Tous les enfants ont très bien réagi et nous les félicitons !"*

## Carnaval, jeux et déguisements pour le bonheur des enfants !

**L'**Association des Parents d'Elèves de l'école Jean-Jaurès organisait son carnaval, pour les enfants de 2 à 10 ans, à la salle des fêtes, le 21 février.

Le président de l'APE, Olivier Saeyvoet, avait programmé une série de jeux et des moments musicaux pour égayer cette après-midi récréative. Les membres de l'association ont pris en charge la partie restauration, en proposant des crêpes, des confiseries et des gâteaux ainsi que des boissons rafraîchissantes.

Les parents n'ont pas hésité à prendre part aux jeux, et notamment sur les chaises musicales, où ils ont été battus par des experts en la matière... les enfants !

Valérie Puzkarek, adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation, a profité pleinement de cette après-midi, puisqu'elle est elle-même investie au sein de l'association en tant que parent d'élève.

Le carnaval de l'APE est le premier carnaval d'une longue série qui ne fait que commencer et qui va concerner toutes les écoles de la ville.



## Inscriptions dans les écoles : année scolaire 2015-2016

**A** fin d'inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2015-2016, il est nécessaire de respecter 2 étapes.

**La première est un passage obligatoire par la Mairie** : remise du certificat d'inscription pour la première année de maternelle et le passage en CP, en Mairie de Harnes, aux dates et horaires suivants : *(Pensez à vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois)*

**Groupe Scolaire Barbusse** : lundi 16 et mercredi 18 mars 2015, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. **Maternelle L. Michel et élémentaire J. Jaurès** : vendredi 20 et lundi 23 mars, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. **Maternelle P. Langevin et élémentaire D.**

**Diderot** : mercredi 25 et jeudi 26 mars, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. **Maternelle A. France et élémentaire J. Curie** : lundi 30 mars et mercredi 1<sup>er</sup> avril, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. **Maternelle E. Zola et élémentaire L. Pasteur** : vendredi 3 et mercredi 8 avril, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

**La deuxième étape consiste à se rendre directement à l'école** pour l'inscription en première année de maternelle et le passage en CP (après avoir retiré le certificat d'inscription en Mairie). *Pensez à vous munir du livret de famille, du carnet de santé et du certificat d'inscription délivré par la Mairie.*

**Ecole A. France** : jeudi 23 avril 2015, de 8h30 à 11h et de 13h30 à 15h. **Ecole P.**

**Langevin** : mardi 12 mai, de 8h30 à 11h30 et mardi 19 mai, de 13h30 à 16h30. **Ecole E. Zola** : lundi 11 mai, de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h. **Ecole H. Barbusse (maternelle)** : mardi 12 mai, de 8h30 à 10h30 et lundi 18 mai, de 13h30 à 15h30. **Ecole L. Michel** : jeudi 23 avril, de 9h à 11h et de 14h à 16h. **Ecole J. Jaurès** : vendredi 15 mai, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h. **Ecole J. Curie** : lundi 13 avril, de 13h30 à 16h30 et vendredi 17 avril, de 8h30 à 11h30. **Ecole D. Diderot** : lundi 11 mai, de 13h30 à 16h30 et lundi 18 mai, de 13h30 à 16h30. **Ecole H. Barbusse (élémentaire)** : lundi 11 mai, de 13h30 à 15h30 et mardi 19 mai, de 8h30 à 10h30. **Ecole L. Pasteur** : mardi 12 mai et mercredi 13 mai, de 8h30 à 11h30.

*Les demandes de dérogation doivent être déposées en Mairie avant le 13/03/2015.*

## Des graines d'artistes s'épanouissent et fleurissent lors des T.A.P.



**I**nitiiés en septembre, au moment de la rentrée des classes, les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) vont bon train. A la fois ludiques et éducatives, au-delà des vocations qu'elles font naître chez les petits participants, les animations proposées, à l'image de l'atelier peinture, révèlent de nouveaux centres d'intérêt.

Depuis leur retour des vacances de la Toussaint, 13 écoliers de la primaire Jean-Jaurès rejoignent Edith Bondois, Présidente du Groupement Artistique et Culturel de

Harnes (G.A.C.H.), tous les mardis après-midi, au centre éducatif Henri-Gouillard, pour une initiation à la peinture sur toile. Aussi, au fil des séances, les coups de crayons et de pinceaux, ainsi que les mélanges de couleurs donnent vie à des œuvres uniques, le tout pour le plaisir des yeux et la fierté du devoir accompli !

*Et comme tous se sont engagés à terminer leur tableau, ces artistes en herbe seront mis à l'honneur, lors de l'exposition annuelle du G.A.C.H., les 21 et 22 mars 2015.*

## Des petits artistes à l'école Jean-Jaurès



**S**a passion pour la peinture et son désir de partager sont bien connus de tous ! C'est pourquoi Edith Bondois, présidente de l'association du Groupement Artistique et Culturel de Harnes et

éducatrice spécialisée à la retraite, a décidé d'apporter ses connaissances dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.).

*"Ce projet me tenait à cœur depuis des années, mais il était difficile de le mettre sur pied, faute de moyens financiers. Cependant, la mise en place des T.A.P. a permis de démarrer cet atelier pédagogique, axé sur la technique de l'acrylique sur toile, mais aussi la découverte de la ville.*

*Les enfants se sont basés sur des photos qu'ils ont pu récupérer auprès du service communication, lors d'une visite en Mairie. Ce fut également l'occasion pour eux de rencontrer Monsieur le Maire, dans son bureau, et de lui poser des questions. Ils ont tous beaucoup apprécié !*

*Ils sont désormais très impatients d'exposer leurs œuvres aux côtés des membres du G.A.C.H."*

## Compilation de souvenirs d'hiver



**L**es vacances d'hiver ont été l'occasion, pour les jeunes de la commune, de profiter des nombreuses activités proposées par le service enfance-jeunesse.

Sensations «*tout schuss*» pour les fondus de la glisse qui ont séjourné à **Giettaz, station de haute montagne** située en Savoie. Placée sous la conduite de leurs six animateurs, la quarantaine de jeunes Harnésiens a eu, à loisir, le plaisir du ski, une semaine durant, fin février. Une passion assouvie chaque jour grâce aux cours que les 7-17 ans ont suivis avec les moniteurs agréés et formés de l'ESF. Des activités fort exaltantes ont rythmé leurs vacances d'hiver

avec notamment, côté touristique, la visite d'une ferme fabriquant du Reblochon, les sorties en raquette, la pratique libre et les séances de luge. D'autres auront découvert les joies insolites du ski-joëring, cette spécialité du ski tiré... par un cheval !

Autres temps récréatifs propices à l'évasion, c'est la session des **accueils de loisirs** qui s'ouvrait, à l'heure où nous bouclions cette «*Gazette*». Et le programme s'annonçait dense avec la tendance carnavalesque, aux couleurs du Brésil, dans les airs du complexe Gouillard. Au menu, les activités manuelles sur le thème devaient jouer le rôle d'éveil et d'instant créatifs via des intervenants, pour y cultiver l'art des pas de danse,

le rythme des percussions, la confection des costumes aux tons bariolés, chamarrés, bigarrés... Cinéma, cuisine et piscine devaient aussi faire partie des agréables moments.

Du côté du **CAJ**, les deux semaines ont été rythmées par des sorties au cinéma, au bowling, à la piscine, au karting, au lasergame ou encore par des balades en VTT.

Les adolescents ont également pu s'adonner à des activités sportives en salle, au tir à l'arc et divers jeux au sein du centre.

Nos jeunes ont bénéficié du savoir-faire du service Enfance-Jeunesse et des animateurs et garderont de beaux souvenirs !



## Une rencontre amicale et un jubilé

La rencontre amicale «*Faites de l'escrime*», organisée par le Cercle d'Escrime, avait une saveur toute particulière pour l'un de ses membres, Gérard Flanquart, qui fêtait à ses 50 années de présence au club !

Avec comme enjeu le plaisir de croiser le fer et de partager sa passion, cette journée a réuni les compétiteurs à la salle Kraska. Une cinquantaine d'enfants, nés entre 2003 et 2010, ont combattu au fleuret. Et le tournoi adultes s'est déroulé sur des pistes électrifiées, et à l'épée. Des coupes ont été ensuite remises aux vainqueurs. *Prochain rendez-vous du Cercle d'Escrime les 21 et 22 Mars 2015, au complexe Mimoun, chemin de la 2<sup>ème</sup> voie.*



## Ouverture de la saison 2015 pour le cyclisme

Sur un circuit fermé de 5 kms, Charles Erouart et les bénévoles du Vélo Club Harnésien ont organisé la première course qui ouvre la saison, le 22 février. Les différentes catégories ont rythmé l'après-midi dans les différents départs, des poussins jusqu'à la catégorie 1, celle des "AS".

Marc Huyghe du club de Fenain remporte la course des "AS". «*La course est très plaisante et technique, surtout avec le faux plat qui joue un rôle important, sans oublier la stratégie*» déclare-t-il. Et il compte bien revenir l'année prochaine ! Du beau monde à signaler au cœur du peloton, avec la présence du champion de France UFOLEP, Sébastien Roy, de Saclay.



Marc Huyghe, vainqueur de la course des "AS"

## "Ok, tout va bien !"

Telle est la phrase protocolaire, après la remontée de la performance d'apnée exécutée par le sportif.

La piscine était mise à la disposition «*Des Amis de l'Eau*» le dimanche 8 février pour un championnat régional, qualificatif pour les Championnats de France qui se dérouleront à Chartres.

La présidente, Géraldine Degand, était particulièrement fière de recevoir les meilleurs sportifs régionaux de la discipline. La compétition a réuni 10 clubs dont 2 belges. 23 hommes et 6 femmes étaient alignés dans les 3 épreuves pro-

posées : apnée statique, apnée dynamique et le 16 x 25 mètres.

Dans le bassin, il y avait du beau monde, avec la présence d'Alexis Duvivier de Dunkerque, membre de l'équipe de France et vice-champion d'Europe d'apnée dynamique avec palme, mais aussi l'Harnésienne Magali Siterre, classée dans les 5 meilleures de France.

Le Club des Amis de l'Eau a gagné un podium en statique à la 2<sup>ème</sup> place chez les hommes grâce à Fabrice Lampin.

Chez les femmes, Magalie Siterre termine 1<sup>ère</sup> en statique femme (et 1<sup>ère</sup> au général en statique), 2<sup>nde</sup> en dynamique avec palme, 2<sup>nde</sup> en dynamique sans palmes.

Renseignements : Les Amis de l'Eau : Piscine Marius-Leclercq.



## Bougez pour votre cœur !

Le Service Municipal des Sports, en collaboration avec la Fédération Française de Cardiologie et quelques associations harnésiennes, vous invite à participer à la 40<sup>ème</sup> édition du Parcours du Cœur, laquelle se déroulera le dimanche 29 mars, de 8h30 à 12h, à la piscine Marius-Leclercq.

Au programme de cette matinée : **aquagym** avec le concours des maîtres-nageurs de la piscine (de 10h à 11h30 - une séance toutes les 1/2 heure), baptêmes de **plongée** avec OcéHarnes, initiation à la **nage avec palmes** par les Amis de l'Eau, **water-polo** avec le Sport Nautique Harnésien, **marche douce «Color & Walk»** avec GRAPEOS, **randonnées** (4 et 10 kms) avec la Retraite Sportive de la Gohelle (inscription dès 8h, départ prévu à 8h30).

Une participation de 1 € sera demandée par personne, et reversée à la Fédération Française de Cardiologie.

## Une journée placée sous le signe du sport et de l'amitié



Le 1<sup>er</sup> février, les Valérianes recevaient, au complexe Mimoun, 8 clubs régionaux, à l'occasion de leur open de twirling-bâton.

58 solos, 35 duos et 2 équipes, représentant une soixantaine de twirleurs, ont concouru lors de ce 1<sup>er</sup> dimanche de février. Le club local n'avait présenté que les petits adeptes qui vivent leur 1<sup>ère</sup> année de pratique. Tous ont rivalisé de prouesses devant les regards attentionnés du public, des élus venus nombreux et du jury. Ce dernier, composé d'athlètes harnésiens, les a départagés en évaluant le côté artistique de chaque prestation, la variété musicale, l'occupation du terrain, le niveau de difficultés, la chorégraphie, la technique ainsi que la maîtrise du bâton. Parmi les gagnants, citons le club de Marck en Calais qui a remporté le trophée mis en jeu. *Une rencontre amicale à domicile avant la 1<sup>ère</sup> manche départementale, laquelle se déroulera le 29 mars prochain.*



## Harnes : une ville au rayonnement sportif

**R**emise au goût du jour après quelques années d'absence, la soirée des sportifs s'est déroulée le jeudi 29 janvier, au Centre Culturel Jacques-Prévert. Au-delà de la mise à l'honneur des athlètes harnésiens qui se sont distingués en 2014, il s'agissait, pour Joachim Guffroy, Conseiller Municipal délégué aux Sports, de «faire le bilan de l'année écoulée tout en dressant les perspectives de développement à venir pour le sport dans notre commune».

Sur scène, les prises de paroles successives ont insisté, non seulement sur les bienfaits d'une pratique régulière pour la santé, mais aussi sur les valeurs de partage, de rencontres et de solidarité que le sport véhicule.

Au nom de l'ensemble des associations sportives, Maryline Mikolajewski, Présidente de l'Aïkido Club, a tenu à remercier la Municipalité pour son aide financière, technique et logistique tout au long de l'année.

Notre ville ne peut que se réjouir de son dynamisme et de son paysage sportifs : 2 800 licenciés dans plus de 30 clubs, avec un budget de fonctionnement supérieur à 1 million d'euros. Des liens qui seront renforcés, notamment avec la signature de conventions d'objectifs annuels. Et pour impulser une nouvelle dynamique au sport local, les élus invitent les clubs à participer au forum des associations et aux Quartiers d'Été 2015, ainsi qu'à développer en interne des sections féminines et «Handisport», tout en leur assurant leur soutien.



Joachim Guffroy, Conseiller Municipal délégué aux sports et maître de cérémonie lors de la soirée des sportifs



En bonne voie !

**L**e Harnes Volley-Ball, notamment les Benjamins, faisait partie des clubs récompensés lors de cette soirée des sportifs. Lors de la saison 2013-2014, les jeunes volleyeurs ont terminé derniers de la phase finale de la Coupe de France, figurant ainsi parmi les 12 meilleures équipes.

Aussi, cette année, Manu Ohier, l'entraîneur responsable de ce groupe, s'est fixé pour objectifs «d'aller le plus loin possible, de gagner les phases finales, tout en évitant les aléas du classement». A ce jour, il leur reste 2 tours : l'un en mars, l'autre en avril, avant l'ultime étape qui se déroulera **les 14, 15 et 16 mai à Villebon**.

Côté championnat, les Benjamins ont accompli un bon début de saison. La phase 2 s'ouvre à peine, et les «A» sont déjà 1<sup>ers</sup> de leur poule, suivis de près par les «B» (3<sup>èmes</sup>) et «C» (4<sup>èmes</sup>).

Souhaitons-leur bonne chance !

**Q**uelle belle aventure, chez les jeunes du volley-club féminin, qui suit toujours son cours, avec le 6<sup>ème</sup> tour à venir de la Coupe de France !



Le 7<sup>ème</sup> tour en vue, quelle belle aventure ce serait à vivre !

Les minimes et benjamins sont toutes deux encore en lice, à un stade ô combien élevé. «C'est l'avant-dernier et leur parcours, cette année, est exceptionnel !», félicite Marc Maréchal. Chez les moins de 15 ans, la génération ayant accédé au 7<sup>ème</sup> rang national confirme les attentes placées en elle. «Elles reçoivent Calais et Thionville, le 15 mars. L'objectif ? Dérocher la 1<sup>ère</sup> place de cette poule !», affirme-t-il, déterminé.

Chez les moins de 13 ans, entraînées par Florine Wilkowsky, c'est l'heureuse sensation de la saison pour une nouvelle équipe quasi entièrement remodelée. «On ne prévoyait pas qu'elles soient encore qualifiées aussi loin», souligne le coach. «Avec elles, la deuxième place est possible et accessible, pourquoi pas ?» Puisqu'elles avancent de surprise en surprise... Rendez-vous face à Marcq-en-Baroeul et Rixheim, **le 22 mars prochain**.



## Ensemble, favorisons l'implantation de sections «Handisport» au cœur même de nos clubs sportifs



**L**e sport pour tous, les «valides» comme les personnes souffrant d'un handicap : tel est l'un des objectifs que s'est fixé votre Conseiller Municipal délégué aux Sports, Joachim Guffroy, pour 2015.

«C'est une véritable nécessité et pourtant, nous sommes peu à y être sensibilisés.», regrette-t-il, tout en précisant que ce sujet ne se limite qu'à l'accessibilité aux bâtiments. «Il est avant tout important de commencer ce travail de sensibilisation auprès de chacun afin de pouvoir mieux les accueillir ensuite dans nos structures sportives.» C'est ainsi qu'une grande manifestation réunissant la Ville, les associations et les sportifs, «valides» ou non, sera organisée chaque année, début décembre, à l'occasion de la journée internationale du handicap. Alors, votre élu compte sur la Fédération Départementale du Handisport, la

C.A.L.L., l'Université d'Artois, l'association «Activités Physiques Adaptées à la Santé et aux Handicaps» à laquelle la jeune volleyeuse Florine Wilkowsky adhère, mais surtout sur la création de sections à l'intérieur même des clubs existants, pour mener à bien ce projet.

## Le budget de la ville :

### Débat d'Orientation Budgétaire - État au 31 décembre 2014

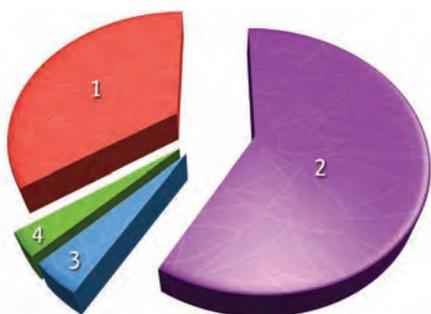
L'objectif du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est de discuter des orientations budgétaires de la commune, mais également d'informer sur la situation financière de la collectivité afin d'éclaircir les choix stratégiques des élus au budget primitif.

Le DOB est une obligation légale pour les communes de plus de 3500 habitants (article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), imposé par la loi du 6 février 1992.

Le DOB doit être réalisé dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, lequel vous sera présenté dans la Gazette d'Avril 2015.

### Dépenses de fonctionnement

**Les dépenses de fonctionnement** englobent toutes les charges générales de fonctionnement des structures mises à la disposition des Harnésiens comme le fonctionnement des écoles, l'entretien des rues, des espaces publics, des équipements sportifs... Elles comprennent également les frais de personnel ou encore les subventions aux associations. Pour 2014, ces dépenses s'élèvent à 13.711.914 euros.

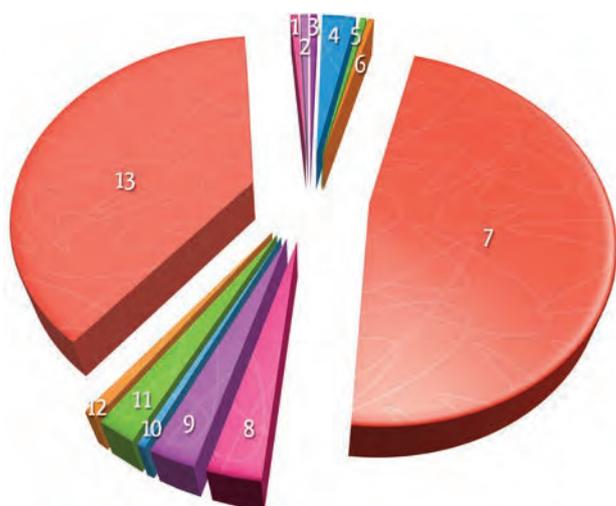


	Libellé	Total en euros	%
1	Dépenses des services	4.715.723	34,39
2	Frais de personnel	8.033.103	58,58
3	Amortissement	556.820	4,06
4	Intérêt de la dette	406.268	2,96
		<b>13.711.914</b>	

### Dépenses d'investissement

*N'oublions pas qu'un certain nombre de compétences ne sont pas assurées par la ville mais par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin : le développement économique, l'eau et l'assainissement, le ramassage et le traitement des ordures ménagères.*

**Les dépenses d'investissement** correspondent aux dépenses des travaux dans les espaces publics, dans les bâtiments pour permettre d'améliorer les services offerts et le cadre de vie de la population. Pour 2014, ces dépenses s'élèvent à 4.187.573 euros.



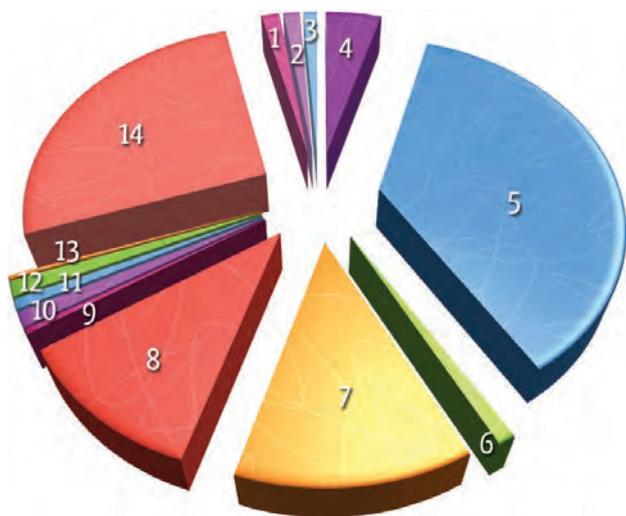
	Libellé	Total en euros	%
1	Bois de Florimond	26.405	0,63
2	Divers	28.171	0,67
3	Acquisition de véhicules	24.147	0,58
4	Ecoles	115.099	2,75
5	Mairie	20.501	0,49
6	Cimetière	19.852	0,47
7	Sports	1.984.654	47,39
8	Frais d'étude	123.048	2,94
9	Services techniques	106.374	2,54
10	Jeunesse	19.274	0,46
11	Culture	91.237	2,18
12	Action sociale	32.070	0,77
13	Aménagement	1.596.741	38,13
		<b>4.187.573</b>	



## Recettes

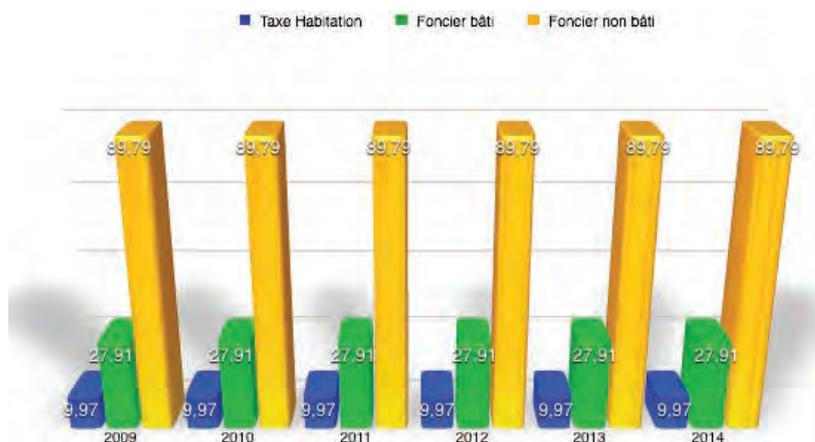
Les recettes de la ville s'élèvent à 16.010.100 euros pour l'année 2014. Les recettes sont issues des dotations de l'Etat, des revenus de services publics, des taxes locales...

	Libellé	Total en euros	%
1	Allocations compensatrices	232.021	1,45
2	Taxe finale électricité	211.422	1,32
3	Droits de mutation	175.413	1,10
4	Remboursement de salaires	720.324	4,50
5	Compensation CALL	5.877.676	36,71
6	Garantie CALL	157.433	0,98
7	DGF	2.016.300	12,59
8	DSU	1.782.910	11,14
9	Droit de place - occupation de domaine	59.529	0,37
10	Cantine	191.101	1,19
11	Activités jeunesse	120.697	0,75
12	Piscine	193.445	1,21
13	Cinéma - bibliothèque - musique	44.493	0,28
14	Taxes locales	4.227.336	26,40
		<b>16.010.100</b>	



## Impôts locaux

Malgré une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat, le taux des taxes locales n'a subi aucune augmentation depuis 2007, seules les bases définies par la Loi de Finance ont augmenté.



## Dominique Morel, adjoint aux finances, affaires générales et grands projets



*“Au-delà d’une obligation légale, la Municipalité a souhaité communiquer sur le Débat d’Orientation Budgétaire (DOB) afin de jouer la carte de la transparence envers la population harnésienne.”*

sienne.

*Les dépenses et les recettes, en fonctionnement et investissement, y sont détaillées. Néanmoins, les personnes qui souhaiteraient consulter tous les documents peuvent se rendre sur le site Internet de la ville.*

*En 2015, la Municipalité continuera de développer de nombreux projets dans les domaines de la sécurité, la citoyenneté, le sport, la culture, la jeunesse, l’action sociale, les travaux, les logements, la communication...”*

## Semaine Nationale de lutte contre le cancer : Harnes se mobilise !



**S**amedi 21 Mars 2015, dans le cadre de la Semaine Nationale de Lutte contre le Cancer, Harnes se mobilise !

La Municipalité vous donne rendez-vous au Complexe Mimoun, chemin de la deuxième voie, pour une matinée sportive !

La Retraite Sportive de la Gohelle (R.S.G.) vous propose **deux randonnées** : une de 10 kms (départ 8h30) et une de 4 kms (départ 9h30).

Des ateliers sportifs seront organisés dès 9h : du **fitness combat** avec le Judo Club Harnésien (de 9h à 10h et de 11h à 12h) ; une séance de **sophrologie** avec l'association "Les Colibris" (de 10h à 11h) ; des initiations à la **marche nordique** avec la R.S.G. (de 9h à 11h30) et une initiation au **handball**

avec le Harnes Handball Club (selon les conditions météorologiques).

Les ateliers se termineront vers 12h et laisseront place aux **prises de paroles** vers 12h30.

Les participants pourront ensuite se régaler avec la **collation** préparée par les Jardins Familiaux, vers 13h.

La Municipalité vous attend nombreux afin de témoigner de votre solidarité et de participer à ce combat contre la maladie !

Une participation de **2 euros** est demandée et sera reversée à la Ligue contre le Cancer.

Les inscriptions se feront au C.C.A.S. Lucien-Chevalier dès 8h.

*Renseignements : 03.21.69.81.79.*

## L'Art rapproche les générations

L'École des Consommateurs est ouverte à toute personne majeure, retraitée ou non, avec ou sans emploi, quelles que soient ses origines, sa race et sa religion ! Preuve en est avec l'entrée, dans ce dispositif, de quelques résidents du foyer de personnes âgées Ambroise-Croizat. Aujourd'hui, une nouvelle action autour de l'Art réunit plusieurs générations.

Suite à l'exposition «Mots de guerre», nos aînés ayant participé à la confection des panneaux la constituant, ont rejoint les membres de l'École des Consommateurs, formant ainsi un groupe intergénérationnel d'une quinzaine de personnes. Devant le chemin parcouru, leur désir d'une continuité dans les actions était tel que toutes s'investissent, depuis le 28 janvier, dans une nouvelle thématique : «Art populaire, matières et expression».

Séverine Huant, cartonniste et créatrice de la société «Archi Carton», les initie à la réalisation de tableaux à partir de collages, à la manière des mouvements artistiques du début du siècle où les artistes, pour subvenir au manque de matériaux, utilisaient ce qu'ils avaient sous la main pour faire passer un message. C'est ainsi qu'une quinzaine d'œuvres, de tailles différentes, alliant composition et superposition d'images issues des magazines et affiches cinématographiques, prennent vie au fur et à mesure de ces six semaines d'initiation.

Des tableaux qui inviteront prochainement les visiteurs de la mairie à bien les observer pour mieux les interpréter, et ainsi en déduire les thèmes représentés.



## O2 : des services à domicile adaptés à vos besoins



**M**élissa Nevejans est responsable du secteur Seniors au sein de l'agence arrageoise O2. Le premier lundi de chaque mois, de 13h30 à 17h, et ce depuis début janvier, elle tient une permanence au C.C.A.S. Lucien-Chevalier. Sa mission? Vous faire découvrir les prestations proposées par O2, et répondre à vos éventuels besoins d'aide(s) à domicile.

### Mélissa, qu'est-ce qu'O2 ?

«O2 est une entreprise certifiée NF Service – «services aux personnes à domicile». Fondée en 1996, elle compte aujourd'hui 189 agences. Celle dont dépend la ville de Harnes se situe à Arras, et propose les prestations de ménage/repassage, de garde d'enfants et d'accompagnement aux seniors. Pour chaque demande d'intervention, qu'elle soit ponctuelle ou plus durable dans le temps, nous effectuons une visite systématique d'évaluation gratuite, qui n'engage en rien la personne, toujours pour répondre au plus proche de ses besoins et de ses attentes.»

### Qu'en est-il des prestations d'aide(s) aux seniors ?

«Nos solutions d'accompagnement consistent en la poursuite du projet de vie de la personne, tout en lui permettant de conserver son autonomie. Nous veillons à ce qu'elle entretienne des liens sociaux et intergénérationnels, travaille sa mémoire, transmette son histoire, retrouve saveur et nutrition. Au-delà des aspects techniques, avec notamment l'entretien du domicile, l'aide à la toilette, pour les repas, les courses ou encore le lever/coucher, nos assistantes de vie l'accompagnent dans sa vie sociale et ses activités de loisirs. Nous travaillons selon plusieurs formules adaptées aux besoins et situations de chacun. Nous pratiquons des tarifs adaptés, dégressifs selon le volume horaire, déductibles des impôts à hauteur de 50%.»

Renseignements : O2 Arras – 1 rue des Dominicains – 62000 ARRAS – N° national : 02.43.72.02.02 – Web : [www.o2.fr](http://www.o2.fr).

## Les fêtes de Pâques du C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale Lucien-CHEVALIER organisera ses fêtes de Pâques le mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2015 à 14h30.

Pourront participer les enfants nés après le 31 Mars 2009. Pour cela, les familles bénéficiaires de la C.M.U. (Couverture Maladie Universelle) peuvent se présenter au C.C.A.S. entre le 2 mars et le 13 mars dernier délai pour l'inscription.

Pièces à fournir : L'attestation de C.M.U. à jour, une quittance de loyer, les justificatifs récents de ressources (fiche de paie, attestation de la C.A.F., Assédic, indemnités journalières...).

Renseignements : C.C.A.S. Lucien-Chevalier : 03.21.69.81.79 - chemin de la deuxième voie.

## Les permanences au sein du C.C.A.S. Lucien-Chevalier

**CAF** : les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois, de 13h30 à 16h30, ainsi que tous les mercredis de 9h à 11h30, sans rendez-vous. Tél. : 0.810.25.62.30 ou 03.21.24.73.40.

**Assistante sociale (MDS)** : Mme Brissy, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois, de 9h à 11h ; Mme Michalak, le mardi de 9h à 11h ; Mme Tazart, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois ; toutes sur rendez-vous. Tél. : 03.21.13.04.10.

**AVIJ – Conseiller juridique** : M. Somerare, le 3<sup>ème</sup> mardi du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous. Tél. : 03.21.71.62.00.

**CMP (Psychologue)** : Mme Brassart, le jeudi de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous. Tél. : 03.21.08.84.40.

**FNATH** : Mme Hoel, le 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 9h à 11h, et le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 14h à 18h, sans rendez-vous. Tél. : 03.61.93.73.57.

**Association «Par la main» (service d'aide à la personne)** : le jeudi, de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous. Tél. : 03.21.01.36.36.

**CRAM (Sécurité sociale)** : Mme Argentino, sur rendez-vous. Tél. : 03.61.00.80.40 ou 36 46.

**CRAM Retraite** : M. Wojcik, sur rendez-vous. Tél. : 06.08.97.88.85 ou 09.71.10.39.60 ou 39 60.

**CIASFPA-RADAM (Aide à la personne, recrutement auxiliaire de vie, dossier APA)** : Mme Brognier Caroline, le mardi de 14h à 16h. Tél. : 03.21.61.14.93.

**Alcooliques Anonymes** : le lundi, de 17h à 20h, sans rendez-vous.

**Droit du travail (dossier prud'homal)** : Mme Boursier, le lundi de 9h à 12h, sans rendez-vous. Tél. : 06.12.10.44.17.

**O2 (prestataire d'aide à domicile)** : Mélissa Nevejans, le 1<sup>er</sup> lundi du mois, de 13h30 à 17h. N° national : 02.43.72.02.02.

**PMI** : le jeudi, de 13h30 à 16h. Tél. : 03.21.13.04.10.

**Sophrologie (public 60 ans et +)** : le mardi, de 14h30 à 16h.

**SIA Habitat** : Mme Delrue, le lundi de 9h à 12h, sans rendez-vous. Tél. : 03.21.13.44.00.

# Solidarité

## Avec la sophrologie, des séances pour votre bien-être



Eric Morel et Catherine Frimat

Les séances de sophrologie favorisent le bien-être. Elles soignent la qualité du sommeil et réduisent le stress, à la salle Danel.

Eric Morel et Catherine Frimat, les deux sophrologues qui les animent, prodiguent leur méthode globale. «*Au fil des semaines, on travaille les exercices de respiration et de visualisation. Et il y a des avancées, des progressions, selon les motivations personnelles*».

La quête de Geneviève, par exemple, l'une des assidues aux séances, est de «*remplacer les médicaments par la sagesse*». A ses côtés, la notion de soulagement et d'apaisement est aussi prononcée, chez Madeleine, Edith et Christiane, posées sur leur chaise. «*Je viens pour me sentir mieux, et rendre la relation moins dramatique et tendue dans*

*mes problèmes familiaux*», livre l'une d'entre elles.

*Tarif : 2 euros par séance, pour tout adhérent à l'association «Les Colibris» (l'adhésion à l'association est de 20 euros) – 5 euros par séance, pour les non-adhérents. Séances tout public le mardi, de 18h30 à 20h, le jeudi, de 9h30 à 11h.*

## Démarrage du dispositif "Garantie Jeunes"

Le 28 janvier dernier, à la Mission Locale, les différents partenaires étaient réunis pour le lancement de «*La Garantie Jeunes*», dispositif de l'Etat co-animé par le Conseil Général et des fonds Européens.

Le territoire de la CALL est doté de 500 places, ce qui permet à la Mission Locale de Lens-Liévin, de constituer un groupe de jeunes toutes les 6 semaines.

Benoit Decq, Directeur de la Mission Locale, expliquait le fonctionnement de cette mesure mise en place, les tenants et aboutissants, ainsi que les engagements des différentes parties concernées, c'est-à-dire l'Etat, les organismes et les jeunes.

Sont éligibles à ce dispositif **les jeunes de 18 à 25 ans, sans emploi, et qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, disponibles à temps plein, motivés** (ce dernier point reste majeur) **et en grande précarité** (ressources financières à ne pas dépasser).

Le jeune inscrit dans cette démarche percevra une allocation mensuelle de 452,21 euros, lui permettant de s'investir plus sereinement dans son parcours pendant 12 mois.

Le dispositif "Garantie Jeunes" doit permettre de bénéficier de périodes de mises en situations professionnelles (intérim, CDD, immersions professionnelles, contrats aidés..) pour au minimum 50% de leur temps durant l'année de leur contrat d'engagement.



Chaque groupe, appelé "promotion" est parrainé par une personnalité du monde de l'entreprise, ayant pour mission d'accompagner et de motiver les jeunes. Le 28 janvier, c'est Carine Marchand, Directrice des Ressources Humaines à Kloosterboer, qui a été nommée marraine, et qui se déclare très fière ! Philippe Duquesnoy est quant à lui très heureux d'être parmi ces 15 familles qui s'engagent pour ce dispositif. Des valeurs qui symbolisent le développement durable, où l'on retrouve le respect de l'environnement, celui des personnes et le développement économique.

*Le C.C.A.S. Lucien-Chevalier, prescripteur de cette "Garantie Jeunes", se propose pour faire le montage des dossiers. Nous invitons donc tous les jeunes, enthousiastes, à prendre contact avec Régine Oudjani, référente du C.C.A.S., au : 03.21.69.81.79.*

## Quel redéploiement du site de l'ancien magasin Match situé route de Lens ?



Il y a un an, le magasin Match nous annonçait sa fermeture au 1<sup>er</sup> mai 2014. Depuis, en vue d'un développement stratégique pour l'implantation d'une nouvelle activité, une étude est menée sur le long terme.

D'un point de vue gestion de personnel, les

emplois avaient été sauvés et tous les employés ont pu bénéficier d'un reclassement. Concernant le site, la Municipalité a saisi un établissement national de gestion commerciale pour des quartiers en zone prioritaire de la politique de la ville : l'EPARECA, afin de redonner vie à cet espace commercial.



La reconquête du site se fera en quatre phases : montage, production, exploitation et remise sur le "marché". Celles-ci nécessiteront un certain temps afin de mener une étude sérieuse, encadrée par des normes, et avec une vision à long terme.

Deux études, portées par la ville, EPARECA et la Caisse des Dépôts et Consignation ont d'ores et déjà été validées. Par ailleurs, des délibérations ont été prises dans les diffé-

rentes instances afin de procéder à un co-financement, à raison de 1/3 chacun.

Les premiers résultats seront connus prochainement et nous vous en tiendrons informés.

De plus, cette étude menée avec l'EPARECA, sur ce terrain de Match, lequel ne pouvant sécuriser les abords du parking, permettra également d'éviter un certain nombre de problèmes liés à l'installation des gens du voyage sur cet espace.

La récente arrivée de caravanes, mi-février, a bien entendu été gérée par la Municipalité auprès des instances compétentes. Philippe Duquesnoy, bien que le terrain n'appartienne pas à la Municipalité, s'est néanmoins rendu sur place afin d'instaurer le dialogue et leur demander de quitter le terrain. A l'heure du bouclage, les procédures étaient toujours en cours.

## «Au Moulin Doré», un grand éventail de spécialités



**N**ouveauté au 77 rue des Fusillés ! C'est un artisan-pâtissier-boulangier qui a ouvert ses portes, «au Moulin Doré».

Une large gamme de pains spéciaux, de services et de spécialités vous y est proposée, telles que sandwiches et pizzas, de 6h à 20h. Venez découvrir !

Possibilité notamment de passer vos commandes par téléphone, au 03.21.13.11.48.

## L'Union Commerciale et Artisanale Harnésienne : toujours aussi dynamique !



**D**ébut février, Franck Galinier, président de l'UCAH, avait réuni les vainqueurs de l'opération "Vos achats gagnants", autour d'une galette des rois.

Vos commerçants ont mis à disposition, jusque fin décembre, des bulletins à remplir pour un tirage au sort. Des bons allant de 20 à 100 euros ont été remportés, soit 33 bons au total. Par ailleurs, les commerçants avaient également mis en jeu 241 bons d'achats, à valoir dans leurs magasins. Au total, l'opération aura permis de gâter les Harnésiens pour une valeur de plus de 5000 euros. L'opération ayant remporté un franc succès sera reconduite fin 2015.

*Des commerçants de l'UCAH seront également présents lors de la braderie commerciale des commerçants non-sédentaires le 19 avril 2015, rue des Fusillés.*

# Vie associative

## «Le renouveau de la Passerelle du Bois de Florimond» : association qualifiée d'Organisme d'Intérêt Général



Fondée en juin 2013, l'association «Le Renouveau de la passerelle du bois de Florimond» a tenu, fin janvier dernier, sa première assemblée générale. L'occasion, pour son conseil d'administration, placé sous la présidence de Roland Noeuvéglise, d'exposer les travaux et les démarches entreprises depuis lors.

Une compilation de coupures d'articles de presse, retraçant l'histoire de la passerelle, et les motivations des membres de cette association pour rechercher et collecter les fonds nécessaires à sa reconstruction ; cinquante dossiers de sollicitations envoyés vers les institutions publiques ; des fondations et des mécènes, ont été autant de sources d'informations qui font avancer le combat.

Mais ce dont les membres de cette association sont les plus fiers, c'est d'avoir obtenu en décembre 2014, la qualification d'Organisme d'Intérêt Général. A ce titre ils peuvent recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôts (66% du montant du don).

*Si vous désirez les aider, vous pouvez envoyer vos dons par chèque à : André Delrue (Trésorier), 103 rue Emile Zola, 62440 Harnes. Un reçu fiscal vous sera envoyé pour votre déclaration d'impôts.*

Sachez également qu'un registre de dossiers techniques est en cours d'élaboration afin de compléter la crédibilité des démarches de l'association, vers les pouvoirs publics notamment, mais aussi vers tous les donateurs potentiels.

## Emission réussie sur les ondes avec le Harnes Radio Club !



**A**u sein de leur local, onze adhérents du Harnes Radio Club étaient à l'heure du concours annuel international de radio-amateur, les 21 et 22 février derniers.

Sous l'égide de Grégory Maréchal, leur président, la vie associative connaissait là l'un des points d'orgue de l'année puisqu'il s'agissait, par le biais du réseau des émetteurs français, de contacter le plus de départements possibles, dont ceux d'outre-mer. Quatre opérateurs, dotés de l'indicateur officiel, aidés d'assistants gérant le carnet de trafic informatisé, ont donc joué à fond leur rôle grâce aux bandes de fréquences de radio-amateur. *Pour tout renseignement, veuillez contacter Grégory Maréchal au 03.61.48.61.02 ou André Brisard au 03.21.67.45.20. Blog : <http://f8khw.forumactif.org/>*

## La solidarité et le sens du partage bien affirmés



**A**u cours du marché de Saint-Nicolas, l'appel de la générosité a été entendu, avec une somme d'argent s'élevant à 365 euros.

«Ils ont été reversés aux près de quatre cents bénéficiaires sous la forme d'achat de galettes et de brioches», révèle la responsable harnésienne, Anne-Marie Cuvillier.

«Rendez-vous désormais, les 6 et 7 mars prochains, pour une nouvelle campagne de dons avec la chaîne collecte de denrées, à l'entrée des magasins Ed, Lidl et Simply». Un geste qui traduira bien le refus de l'indifférence et de l'égoïsme.

Il s'agira, cher lecteur, de manifester votre grand cœur.

## La salle polyvalente de l'école Jean-Jaurès fait peau neuve

**D**émarrés depuis octobre 2014, les travaux avancent vite du côté de l'école Jaurès!

L'état des parquets bois d'époque est à l'origine des travaux. Les bâtiments anciens, souvent dépourvus de dalle, voire de fondations et avec un parquet posé sur sable, laissaient passer l'humidité, au point d'incommoder les usagers et de faire onduler les sols de façon impressionnante.

Ce problème a permis de lancer des travaux et de créer une enveloppe thermique efficace sur tout le bâtiment. Ainsi, sols, murs et plafonds sont maintenant isolants, couplés au remplacement des aérothermes par des matériaux de nouvelle génération, qui permettront de faire d'intéressantes économies sur les consommations.

Une dizaine d'entreprises, en plus de nos

services techniques municipaux, est intervenue sur le site pour la réhabilitation et les aménagements.

La décoration intérieure a été pensée pour résister aux chocs des coups de ballon. Et de nouvelles couleurs s'invitent dans cette salle maintenant polyvalente, qui servira de préau pour les enfants de l'école.

La maîtrise d'œuvre est assurée par la DGST municipale, qui, de l'étude à la réception des travaux, coordonne les entreprises pour livrer dans les délais.

La finalité de ce projet ? Une salle polyvalente flambant neuve sera très prochaine-



ment à disposition du public. En effet, rappelons, qu'en plus des élèves de l'école Jean-Jaurès, des associations comme la R.S.G. ou le cercle d'escrime profitent également de ce bâtiment. La livraison est prévue pour le mois de mai... tout le monde a hâte !

## Entretien avec Frédéric Desplanque, nouveau Directeur Général des Services Techniques à la ville de Harnes

**F**rédéric Desplanque, 50 ans, a intégré la commune de Harnes au 1<sup>er</sup> Mars 2015, en tant que Directeur Général des Services Techniques.

Marié, père de trois filles et originaire d'Hersin-Coupigny, Frédéric Desplanque consacre son temps libre au bricolage, à la cuisine et à l'éducation de ses enfants.

### Pouvez-vous nous retracer votre carrière ?

*"Après une expérience en bureau d'études dans le secteur privé, j'ai commencé ma carrière dans la fonction publique à Bully-les-Mines, en 1993, en tant que dessinateur au sein du service urbanisme.*

*En 1996, j'ai rejoint la ville d'Hersin-Coupigny, où j'ai pris la responsabilité des Services Techniques, en 1999, après avoir réussi le concours de Technicien.*

*En 2009, j'ai alors décidé de travailler pour la ville de Harnes, en tant que Directeur des Services Techniques et j'ai réussi, en 2012, mon concours d'Ingénieur Territorial. J'y encadrais une équipe de 15 agents po-*

*lyvalents, je suivais les projets de la commune, et j'étais en relation avec les entreprises et les prestataires de services extérieurs.*

*Je connais bien les métiers de la fonction publique territoriale car j'interviens, depuis 2002, auprès du Centre de Gestion du Pas-de-Calais en qualité de jury de concours de la filière technique".*

### Pourquoi avoir décidé de rejoindre notre commune ?

*"Cette arrivée à Harnes est un nouveau challenge personnel et professionnel ! Dans mon nouveau poste, je souhaite concilier mes expériences professionnelles passées avec le fonctionnement de la ville de Harnes, tout en apportant le meilleur de moi-même aux agents que j'ai sous ma responsabilité, avec à l'esprit une volonté d'écoute, d'échanges et de travail en commun.*

*Je suis à la tête de plusieurs pôles et j'apprécie l'enjeu. Accompagner les projets, c'est une démarche qui me plaît. Je vais aussi faire en sorte de m'imprégner de la commune, des agents sous ma responsabi-*



*lité et des partenaires avec lesquels la ville travaille. Par ailleurs, ce nouveau poste va me permettre d'élargir mes connaissances, mais également de m'enrichir humainement.*

*Je suis conscient que les collectivités territoriales doivent gérer leur activité tout en réalisant des économies, c'est pourquoi je vais m'employer à faire beaucoup avec les moyens qui me seront donnés. C'est un genre de défi que j'affectionne tout particulièrement!"*

## Expressions des groupes politiques



### Groupe Majoritaire Harnes Un Avenir Durable Parti Socialiste

Une dette diminuée durablement

Ce mois de février a vu notre Municipalité voter le budget de l'année 2015. Il s'agit là d'un budget conforme à nos engagements, un budget porteur d'avenir durable. Avenir durable car ce budget met en avant notre réussite à diminuer la dette. Ce succès est la marque d'une volonté forte de la Majorité Municipale de réduire les dépenses tout en maintenant un niveau de Service Public de très haute qualité. Nous rappelons également, à l'heure où la valeur du franc suisse explose, que si nous n'avions pas renégocié favorablement l'emprunt toxique contracté par nos prédécesseurs, notre dette serait beaucoup plus élevée, avec un emprunt dont l'intérêt serait supérieur à 25% !

Un budget solidaire de combat et de solidarité

Pour cette année 2015, notre souhait a été de poursuivre notre bataille pour améliorer la qualité de vie à Harnes. C'est ainsi plus de 2,5 millions d'euros qui ont été budgétisés en investissement.

Pleinement conscient des difficultés de la population harnésienne et prenant compte de la faible évolution du pouvoir d'achat, nous avons décidé, pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, de ne pas augmenter les taux des différentes taxes locales.

Toujours dans notre dynamique de solidarité, une subvention de 540.000 euros a été votée en faveur de notre C.C.A.S. afin d'apporter un

soutien toujours plus efficace à ceux qui sont le plus en difficultés.

Un soutien aux associations permanent

Le dynamisme associatif de notre commune est une fois de plus mis en avant par la Municipalité. C'est près de 450.000 euros de subventions qui ont été votées par le Conseil Municipal pour favoriser la vie et le développement des associations harnésiennes, qu'elles soient sportives, culturelles, patriotiques, en faveur des jeunes ou des séniors.

Certaines mauvaises langues prétendent que ces subventions ont baissé. La réalité est bien différente. Si le montant des subventions a bien diminué d'environ 30.000 euros, il serait bon de rappeler qu'une association se voit attribuer 80.000 euros de moins. En effet, ces 80.000 euros avaient été versés en subvention complémentaire dès octobre 2014, donc sur le budget de l'année 2014. Il n'empêche que cette association aura bien reçu sa subvention dans son intégralité. De fait, si la subvention n'avait pas été versée sur le budget 2014 mais plutôt sur celui de 2015, nous aurions été avec un montant des subventions ne diminuant pas de 30.000 euros mais augmentant de près de 50.000 euros. C'est un message fort envoyé à nos nombreuses associations qui savent que la Majorité ne les laissera pas tomber.

Une opposition peu constructive, peu présente, à l'opposé de l'attente des habitants.

Lors du vote du budget, nous avons eu le droit à une démonstration de mauvaise foi de la part de l'opposition municipale. Alors que le Front National votait contre le budget car les dépenses n'étaient pas assez élevées, l'opposition communiste a estimé que les dépenses étaient trop élevées. Peut-être ont-ils oublié leur passif lorsqu'ils géraient la Municipalité, avec l'explosion des dépenses malgré l'absence de projets.

Si nous sommes fiers d'avoir voté la stabilité des taux des taxes locales, nous ne pouvons qu'être consternés de voir l'opposition communiste s'abstenir sur une telle décision. Certes, lorsqu'ils étaient majoritaires, ils n'hésitaient pas à augmenter nos impôts locaux. Ils ont sûrement gardé ce réflexe mais cela ne justifie pas l'absence de solidarité dont ils ont pu faire preuve, par ce vote, envers la population harnésienne.

Nous tenons également à réaffirmer notre engagement de proximité auprès des Harnésiennes et des Harnésiens. Alors que l'opposition se plaint de ne pas pouvoir travailler avec nous, il est bon de leur rappeler que nous ne prenons pas nos décisions sur un aspect idéologique mais sur notre connaissance des besoins de la population. Nous sommes prêts à travailler avec toutes les personnes de bonne volonté, pas avec celles et ceux qui se placent régulièrement dans l'invective, la posture et la figuration.



### Pour Harnes, l'Humain d'abord

AUSTERITE HARNESIENNE A LA  
MODE DUQUESNOY

Le vote du budget primitif de la commune a révélé les orientations politiques que Philippe Duquesnoy donne à son second mandat : ENCORE UNE FORTE HAUSSE des charges de fonctionnement et MOINS de budget pour le sport (-4%), MOINS pour la culture (-30%), MOINS pour les associations (-8%), MOINS pour l'enfance et la jeunesse (-5%), MOINS pour la sécurité et la prévention (-8%)... et tout cela dans une ambiance délétère où nous sommes accusés de tous les maux. Ces choix politiques ne sont pas les nôtres. Nous préférons voir les enfants dans les clubs sportifs ou les associations, à l'école de musique, à l'atelier théâtre, ou accueillis dans les accueils de loisirs... plutôt que de les voir traîner dans la rue !

Nous préférons dépenser de l'argent utilement pour construire nos adultes de demain plutôt que de devoir payer des dégradations publiques !

Retrouvez détails et chiffres officiels sur [www.lhumaindabord-harnes.fr](http://www.lhumaindabord-harnes.fr)



### Front National Rassemblement Bleu Marine

Budget 2015 : une majorité sans vision et sans projet pour notre ville. Notre groupe s'est prononcé contre le budget 2015 présenté par la majorité municipale, notamment parce que les dépenses d'investissement ont été divisées par deux par rapport à 2014. Des investissements tels que des travaux de voiries, l'enfouissement de câbles et une première phase d'installation de la vidéo-protection auraient pu être budgétés. Nous regrettons un manque de vision à long terme de la majorité municipale, et notre groupe tient à rester une opposition constructive.

Contact : [fnharnes@gmail.com](mailto:fnharnes@gmail.com)

## RAPPEL

### Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

Les 8 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Le jour du scrutin, vous devez vous présenter dans votre bureau de vote muni de votre carte d'électeur ainsi qu'une pièce d'identité. Néanmoins, la pièce d'identité suffit pour voter.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent voter par procuration. La personne choisie est désignée librement, mais doit

être inscrite dans la même commune et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Cette démarche doit être effectuée le plus tôt possible en tenant compte des délais d'acheminement car la procuration doit être parvenue à la commune avant le jour du scrutin. Les procurations peuvent être établies devant les autorités définies aux articles R 72, R 72-1, R 72-2. L'électeur qui souhaite faire établir une procuration doit comparaître, muni d'une pièce d'identité, au commissariat de Carvin, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son lieu de résidence ou de son lieu de travail.

## Conseil Municipal du 28 janvier 2015



**1. Election d'un adjoint** : suite à la démission de Madame Lydie Warchalowski, le Conseil Municipal a élu, à la majorité (25 pour, 3 bulletins blancs, 5 enveloppes vides), un nouvel adjoint au Maire : Sabah Yousfi, qui aura en charge la délégation "culture, sport, vie associative et jumelage".

**3. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)** : Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les travaux suivants :

- Dans le cadre de l'aménagement du Musée d'Histoire et d'Archéologie de Harnes, il faut envisager une nouvelle installation de mise en valeur des collections présentées au public dans les normes actuelles, à la fois de conservation, d'accès aux différents publics. Une scénographie nouvelle se doit d'être mise en place. Les études ont estimé le montant total à 403.000 € TTC. La DETR est sollicitée au titre de la priorité 3, à hauteur de 20 %.

- Afin de permettre une organisation optimale du service Culture qui a déménagé récemment au sein du Centre Culturel Jacques Prévert, des travaux s'avèrent nécessaires. La DETR est sollicitée

au titre de la priorité 1, à hauteur de 25 % pour des montants de travaux estimés à 40.000 € TTC.

- L'entretien régulier de l'éclairage public ne permet pas à la commune de réaliser des économies, notamment en matière de consommation, pour les lanternes de type "boule". C'est pourquoi il a été décidé de procéder au remplacement de ce type de luminaires par des luminaires à LED. Le coût de l'opération est de 50 000.00 € TTC. La DETR est sollicitée au titre de la priorité 1, avec une subvention à hauteur de 25 %. La commune bénéficiera également d'une aide de la Fédération Départementale de l'Énergie, d'environ 17 000.00€.

- La toiture, la charpente et les murs de la ferme, dite de l'ancienne cour carrée, connexe à la bibliothèque municipale nécessitent une intervention lourde permettant de préserver le bâtiment. Le Cabinet PLASSON, mandaté par la commune, a estimé un montant de 395.000 € TTC. La DETR est sollicitée pour une subvention à hauteur de 25 %.

**8. Cession de terrain à Monsieur Stypczynski Marian** : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, la vente de la parcelle cadastrée AV n°717, chemin Valois, pour la somme de 6300 € HT, hors frais divers qui sont à la charge de l'acquéreur.

**Le Budget Primitif a été adopté lors du Conseil Municipal du 18 février 2015. Les taux d'impositions municipaux restent stables pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive. Un dossier complet sera présenté dans la Gazette du mois d'Avril 2015.**

## La Gazette fête ses 25 ans !

**E**n mars 1990 naissait la première Gazette. 25 ans plus tard, nous avons souhaité nous entretenir avec une fidèle lectrice depuis 25 ans, et avec un lecteur né en 1990.

Antoine, né en 1990, a commencé à lire le journal à l'âge de 8 ans, afin de suivre l'actualité sportive de sa ville. Il apprécie désormais le format A4, qui offre un meilleur confort de lecture selon lui, les dossiers thématiques proposés tous les mois, ainsi que les photos, plus grandes, qui valorisent les actions. Par ailleurs, les jeunes sont mis en avant et cela montre leur in-

vestissement. Cependant, il exprime le souhait de voir davantage de bénévoles s'exprimer, au vue de la richesse de notre tissu associatif.

Notre fidèle lectrice depuis 1990, Marie, lit la Gazette depuis le premier numéro. Elle apprécie les changements qui ont été opérés en 25 ans : le format, les couleurs, la qualité du papier, l'agenda central et la diversité des reportages. Elle émet cependant le souhait d'y voir des photos encore plus grandes.

Antoine, Marie, merci... et messages reçus !



# Regard sur le passé

## 1789 : Plaintes et vœux au Roi

**E**n 964, le comté de Harnes qui regroupait les villages d'Harnes, d'Annay et de Loison fut donné à l'abbaye de Saint Pierre au Mont Blandin de Gand par le comte des Flandres. Il formait donc une enclave dans le vaste bailliage de Lens et la seigneurie dépendait alors du monastère gantois.

Le monastère avait son prévôt chargé de la recette de ses revenus, son bailli, ses échevins, un greffier et ses sergents jurés. Les sentences échevinales étaient portées en appel au bailli de Lens.

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Harnes est une bourgade de 1250 habitants environ dont l'activité est essentiellement agricole. On y pratique l'assolement triennal alterné qui permet la jachère, la vaine - pâture, l'apport de fumure animale.

La tourbe extraite des marais sert au chauffage et les cendres obtenues à l'amendement des sols. Les tourbiers font un véritable commerce du produit et en retirent un grand profit. Il y a des marais communaux où chacun trouve son profit mais l'usage non réglementé entraîne des dégradations...

### Des difficultés conjoncturelles

A la veille de la Révolution, la province d'Artois connaît une suite de difficultés semblables à celles existant dans l'ensemble des provinces du royaume de France. Bien des exploitants agricoles souffrent et doivent avoir recours à une activité complémentaire salariée.

Après 1785, trois facteurs aggravent la situation. Il y a d'abord de graves maladies infectieuses qui déciment les troupeaux de nombreux éleveurs, ensuite une crise du textile qui touche les paysans les plus modestes. De surcroît, les récoltes ont été mauvaises et amplifient une pénurie alimentaire qui s'était déjà manifestée : la disette menace...

Pour ne rien arranger, la situation financière du pays est aussi catastrophique. Le Trésor ne contient plus que 400 000 livres !

Sur les conseils de ses proches, Louis XVI convoque les Etats Généraux qui seront composés des trois ordres : clergé, noblesse et tiers-état. Cela ne s'était pas produit depuis 1614 ! Il évoque, pour justifier cette décision, les difficultés que rencontre le royaume et sa volonté de rendre des droits à la Nation. Ainsi le 5 mai 1789, les Etats Généraux s'ouvrent-ils dans la salle des Menus Plaisirs, à Versailles.

### Les Cahiers de doléances

Les Français âgés d'au moins 25 ans ont été invités auparavant à se réunir pour formuler leurs plaintes, leurs doléances qu'ils consignent dans

des Cahiers avant de désigner des délégués qui eux-mêmes se choisiront des députés qui siègeront aux Etats Généraux.

Dans le préambule du Cahier de notre commune, se dégage une grande déférence à l'égard du Souverain, représentant de Dieu dans le royaume et dont on souhaite que la famille règne à jamais sur le pays mais les trente-trois articles rédigés sont un réquisitoire implicite contre le pouvoir royal.

Dans les cinq premiers, un grand thème apparaît : celui des institutions existantes. S'y exprime le grand désarroi des populations face à une organisation judiciaire complexe, lente et souvent inique... Les arrestations abusives frappent particulièrement les esprits.

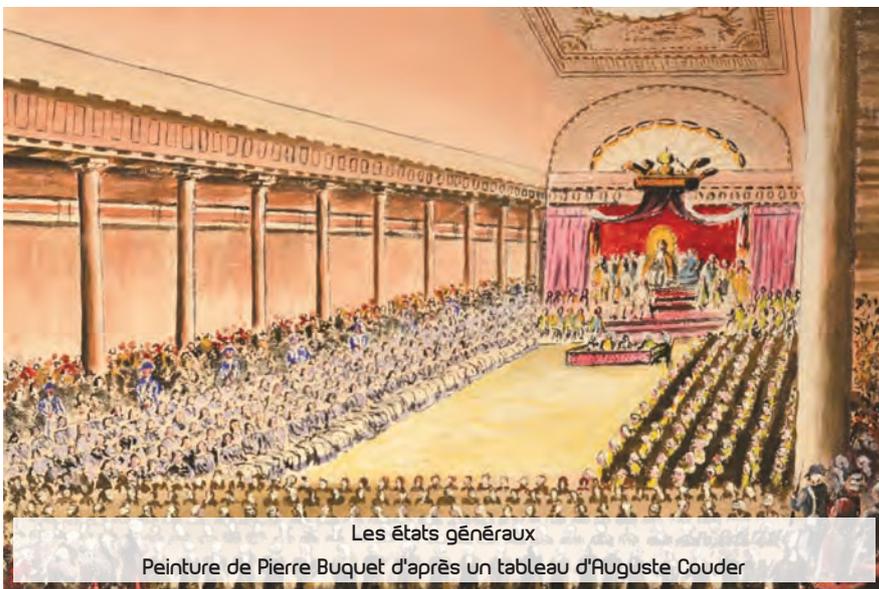
C'est aussi un cri contre l'inégalité sociale, les humiliations et la vénalité des charges de justice dans un pays où les juges achètent leur office et peuvent la transmettre par voie héréditaire.

Dans les articles suivants, le second grand thème concerne l'injuste fiscalité qui écrase la population villageoise. Est demandée la suppression de «*toutes banalités et corvées*» qui obligent à travailler gracieusement pour le seigneur.

On réclame aussi l'uniformité des poids et mesures dans le royaume et la liberté du commerce qui ne peut se faire à cause de taxes aux ports ou frontières, alourdissant les prix de vente. L'abolition des droits seigneuriaux ainsi qu'une répartition plus équitable de certains impôts (dîme, vingtièmes, centièmes) sont évoquées.

Et ce n'est pas fini, les récriminations vont maintenant se focaliser dans les articles suivants sur l'asservissement de la population aux représentants de l'abbaye de Gand...

(A suivre)



Les états généraux

Peinture de Pierre Buquet d'après un tableau d'Auguste Couder

## Etat civil

**Naissances** : Maxime COLLET, né le 23 janvier 2015 - Louis DELWAULLE, né le 28 janvier - Louise HERBOIS, née le 6 février - Timéo FRUCHART SLOMCZYNSKI, né le 12 février - Louis BOCQUILLON, né le 12 février - Lola DUTEMPLE, née le 13 février - Louka SOVEAUX, né le 15 février.

**Décès** : Marceline RUELLE épouse de Alain PETIT, 54 ans - Jean POTURALSKI, 80 ans - Yvonne SÉVIN épouse de Jean MEAUX, 94 ans - Suzanne LAMERAND épouse de Jean MARCOTTE, 86 ans - Hélène MICHALAK veuve de Willi OTT - Joseph HERLANT, 70 ans - Jean WILKOWSKI, 83 ans - Christiane GELCI épouse de Philippe DIDYEZ, 71 ans - Joseph SCHUBERT, 85 ans - Marian KWIATEK, 87 ans - Gisèle VAN WATERLOT veuve de Auguste DE COCKER, 94 ans.

**Mariage** : Samedi 14 février 2015 : Eric BERTHON et Tien-da DERACHE.

## Bilan de compétences et VAE

Le **Bilan de compétences** permet de construire votre projet professionnel (d'évolution, de réorientation,...) en tenant compte de vos motivations et intérêts, de vos compétences, de vos capacités, de votre personnalité et du marché du travail (données sur les métiers, les secteurs porteurs d'emploi, les offres de formations,...).

La **VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)** permet de valider votre expérience (associative, professionnelle) par une certification reconnue par l'État (diplôme, titre professionnel, certificat de qualification professionnelle), sans avoir à retourner en formation, et ce, dans tous les métiers dès 3 ans d'expérience.

Bilan de compétences et VAE : deux droits pour tous et qui peuvent changer votre vie professionnelle !

*Renseignements : Point Information Jeunesse de Harnes au : 03.21.13.82.42  
ou CIBC de Liévin (ou antenne de Courrières) au : 03.21.74.98.40 –  
cibclens@nordnet.fr – cibclens@nordnet.fr*

## Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire National de la délinquance et des réponses pénales, réalise jusqu'au 2 mai 2015, une importante enquête statistique sur le cadre de vie et de la sécurité en France métropolitaine.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre nous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

**ATTENTION : Des fournisseurs d'énergie se présentent actuellement au domicile des Harnésiens, se prétendant être appuyés par la Mairie. La Mairie ne cautionne pas cette démarche !**

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00. Fermée le dimanche. Renseignements : 03.21.79.42.79.

## Permanences des élus

**Philippe DUQUESNOY**, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée aux actions sociales, à la solidarité et au logement - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi dès 14h, au C.C.A.S., sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Jean-François KALETA** reçoit uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la cohésion sociale - **Jean-Pierre HAINAUT** reçoit le lundi sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation - **Valérie PUSZKAREK** reçoit sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, au sport, à la vie associative et au jumelage - **Sabah YOUSFI** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** assurera ses permanences, les 11 et 25 mars, de 8h30 à 12h, sans rendez-vous et le 26 mars, sur rendez-vous le matin.

# Concert Irlandais

13 Mars 2015, 20h30

Centre Culturel J.Prévert

## Infos :

Tel : 03 21 76 21 09

Mail : jacques.prevert@ville-harnes.fr

Adresse : Rue de Montceau-les-Mines  
62440 HARNES



Teannas



De Dannan

Tarifs  
10€/Adulte  
6€/Enfant

# Agenda

**Dates à  
retenir !**



**Harnes**  
dynamique et solidaire

[www.ville-harnes.fr](http://www.ville-harnes.fr)

...sans oublier la page Facebook «Harnes»

## **Les 3 et 4 mars 2015**

### ***Campagne de dératisation***

ISS Hygiène et Prévention procéderont à une campagne de dératisation, avec distribution à la population. Les produits utilisés sont homologués conformément à la réglementation en vigueur. Ils sont à base d'anticoagulants.

## **Le 7 mars 2015**

### ***Volley masculin***

Le HVB recevra St Quentin à 17h, au complexe sportif A. Bigotte.

### ***Volley féminin***

Le VCH recevra Marcq à 20h, au complexe sportif A. Bigotte.

### ***Handball féminin***

Le HHBC recevra Gagny à 20h30, au complexe Mimoun.

### ***Le plus grand cabaret de Harnes***

L'association Enjeu organise le plus grand cabaret de Harnes. Ouverture des portes à 19h et début du spectacle à 20h30. Tarifs : 10€ (plein tarif le jour J), 8€ en prévente. Infos : 06.20.02.26.63.

## **Le 13 mars 2015**

### ***Concert irlandais***

A partir de 20h30, salle Prévert, se tiendra le concert irlandais organisé par l'Artois-Gohelle-Irlande. Au programme de cette soirée pleine de surprises, le groupe *Teannas* en 1<sup>ère</sup> partie suivi du mythique groupe de Frankie Gavin ; *De Dannan*. Tarifs : 10€ pour les adultes et 6€ pour les enfants. Infos et réservations : au C.C.J.P. a u 03.21.76.21.09 ou [jacques.prevert@ville-harnes.fr](mailto:jacques.prevert@ville-harnes.fr).

## **Le 14 mars 2015**

### ***Bal costumé de Bout'chou***

L'association organise son bal costumé à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 14h30, spectacle à 15h30. Tarif : 1,50€.

### ***HK et l'Harmonie de Harnes en concert***

Venez passer une soirée en musique au Centre Culturel J. Prévert, à 20h30 ! Tarifs : 8€ en prévente, 10€ (réduit) et 12€ (plein). Infos : 03.21.49.21.21.



# Programme du 25 février au 31 mars 2015



Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montceau-Les-Mines - 62440 Harnes  
03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr

## Les aventures d'Emile à la ferme (1A03)

Mercredi 25 - 15h.  
Vendredi 27 - 15h.  
Samedi 28 - 18h.  
Mardi 03 - 15h.

## Into the Woods, Promenons nous dans les bois (2A04)

Mercredi 25 - 18h.  
Vendredi 27 - 18h.  
Samedi 28 - 15h.  
Dimanche 01 - 15h.  
Mardi 03 - 18h.

## Imitation Game (1A55)

Vendredi 27 - 21h.  
Samedi 28 - 21h.  
Dimanche 01 - 18h.  
Mardi 03 - 21h.

## La grande aventure de Maya l'abeille (1A25)

Mercredi 04 - 15h - Ciné Gouter.  
Vendredi 06 - 15h.  
Samedi 07 - 15h.  
Dimanche 08 - 15h (3D).

## Jupiter, le destin de l'univers (2A07)

Mercredi 04 - 18h (3D).  
Vendredi 06 - 18h.  
Samedi 07 - 18h (3D).  
Mardi 10 - 18h.

## Jt Follows (1A40)

Interdit -12ans  
Vendredi 06 - 21h.  
Samedi 07 - 21h.  
Dimanche 08 - 18h.  
Mardi 10 - 21h

## Gus, petit oiseau, grand voyage (1A30)

Mercredi 11 - 15h (3D), 18h.  
Mardi 17 - 18h, 21h (3D).

## Les nouveaux Héros (1A42)

Mercredi 18 - 15h (3D).  
Vendredi 20 - 18h.  
Dimanche 22 - 15h (3D).  
Mardi 24 - 18h.

## La nuit au Musée : le secret des Pharaons (1A37)

Mercredi 18 - 18h.  
Vendredi 20 - 21h.  
Dimanche 22 - 18h.  
Mardi 24 - 21h.

## Benoit Brisefer, les Taxis rouges (1A17)

Mercredi 25 - 15h.

## Bob l'éponge : un héros sort de l'eau (1A32)

Mercredi 25 - 18h (3D).  
Samedi 28 - 15h.  
Dimanche 29 - 15h (3D).

## Bis (1A38)

Samedi 28 - 18h.  
Dimanche 29 - 18h.  
Mardi 31 - 18h.

## Cinquante nuances de Grey (2A05)

Interdit -12ans  
Mercredi 25 - 21h.  
Samedi 28 - 21h.  
Mardi 31 - 21h.



Nouveaux tarifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 : Plein Tarif : 4,85 euros - Tarif réduit : 4,05 euros (-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) - Mercredi, Ciné vacances : 3,30 euros - Groupe à partir de 10 : 2,70 euros

**Le 15 mars 2015**

***Bourse aux vêtements  
et articles de  
puériculture***

De 8h à 13h, l'amicale des communaux organise sa 9<sup>ème</sup> bourse aux vêtements et articles de puériculture. Entrée gratuite.

**Le 21 mars 2015**

***Soirée théâtre  
"Compagnie de la  
25<sup>ème</sup> heure"***

Une soirée théâtrale vous attend dès 20h30 au Centre Culturel J. Prévert, avec la pièce "Le jeu de la vérité". Infos : 03.21.13.19.74. Tarif : 5€.

**Les 21 et 22 mars 2015**  
***Exposition du GACH***

Les membres du Groupement Artistique et Culturel de Harnes vous attendent nombreux, à la salle des fêtes, à l'occasion de leur exposition annuelle. Le samedi : 14h-18h et le dimanche : 11-18h. Vous y découvrirez les œuvres des membres, mais également celles des enfants des TAP de l'école J. Jaurès. Entrée gratuite.

***Circuit et championnat  
régional d'escrime***

Le cercle d'escrime vous invite à assister au circuit régional open individuel vétéran aux 3 armes (épée, fleuret, sabre), le samedi à 13h ; au circuit régional open par équipe benjamin aux 3 armes, le dimanche à 8h et aux championnats régionaux par équipe, épée homme et dame - sénior, le dimanche à 11h. Rendez-vous au complexe Mimoun. Entrée gratuite.

**Le 27 mars 2015**

***Capilotractées***

Le Centre Culturel J. Prévert vous propose un spectacle de cirque actuel, à 20h. Tarifs : harnésiens : 6€, normal : 15€ (prévente : 12€), relais : 8€, abonné Culture Commune : 5 et 4€, particulier : 5€. Infos: CCJP au 03.21.76.21.09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr

**Le 28 mars 2015**

***Volley masculin***

A partir de 20h, le HVB reçoit Nancy, au complexe sportif A. Bigotte.

***Banquet du printemps  
des Rameaux***

La Revanche du Drapeau organise son 65<sup>ème</sup> banquet du printemps des Rameaux, à 12h, à la salle des fêtes. Tarifs: 30€ pour les adultes et 15€ pour les -12 ans. Inscriptions avant le 16/03 : Jean-Marc Buquet au 03.21.76.71.48 ou 06.82.59.15.18.

**Le 6 avril 2015**

***Smigus-Dyngus***

Opieka organise ses fêtes de Pâques à partir de 15h30, à la salle des fêtes. Tarif : 20€. Inscriptions : 06.88.76.02.87 ou 03.21.49.08.51.

**Le 11 avril 2015**

***Goûter-spectacle***

Le quartier des Sources organise une chasse à l'œuf et un spectacle, à 14h, salle Danel, pour les 2-12 ans. Inscriptions avant le 31/03 au : 06.22.31.44.50 ou 06.68.24.30.08.

***Soirée années 80***

L'Amicale des Communaux vous attend sur la piste de danse dès 19h30, salle Kraska. Tarif : 5€ (gratuit jusque 13ans). Réservations obligatoires du 23/3 au 8/4, salle des fêtes, lundis et mercredis, de 17h15 à 18h15. Infos : 03.21.79.42.79.

**Le 9 mai 2015**

***8<sup>ème</sup> vide grenier***

Les APE des écoles J. Curie, A. France et L. Pasteur organisent leur 8<sup>ème</sup> vide grenier, de 9h à 18h. Inscriptions : Ecole J. Curie, les mardis et vendredis, de 14h à 16h, du 10/03 au 08/05, avec pièce d'identité. Aucune inscription le jour même. Tarif: 3€ pour un emplacement de 3 mètres minimum, indivisible. Infos : 06.75.35.69.50 ou 06.25.84.50.84.